

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23065937

Déposé / Reçu le

09 MAI 2023

Greffe
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0508 887 338**

Nom

(en entier) : **European Experts In Democracy, Governance And Elections**

(en abrégé) : **EDGE**

Forme légale : **Fondation d'Utilité Publique**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 367 - 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration – Mandat spécial

1. Compte tenu de l'expansion récente des activités de la Fondation qui nécessitent des compétences opérationnelles permanentes et des expertises dans la coordination des ressources humaines ;

2. En prenant acte du soutien continu apporté à la Fondation par Mme Ruth Pires da Silva au cours des cinq dernières années, soit en tant qu'expert de confiance, soit en tant que bénévole pour effectuer des tâches opérationnelles et sur délégation des autres membres.

3. L'Assemblée Générale décide à l'unanimité, à dater de ce jour, d'appeler aux fonctions de membre du conseil d'administration, en qualité de responsable des aspects opérationnels de la Fondation, Mme. Ruth Pires Da Silva, née le 04 juin 1975 à Beira (Mozambique) et domicilié à Praça Bombeiros Faro Lt 8 9E, 8000-170 Faro, Portugal.

4. L'Assemblée Générale décide également à l'unanimité de maintenir les fonctions actuelles des autres membres conformément aux décisions antérieures.

5. L'assemblée et les Administrateurs décident, à l'unanimité, de donner mandat à la société B.F.S. sa dont l'Administrateur est Monsieur BERCHEM Vincent et dont le siège social est sis à 1150 Bruxelles, Avenue de Tervueren 402, ici représenté par Monsieur PAZIENZA Diego, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0553.557.521 avec pouvoir de délégation à un de ces Managers, Directeurs et employés pour publier les décisions prises par la présente assemblée aux annexes du Moniteur belge. Dans le cadre de ce mandat, le mandataire est autorisé à signer tous documents pour le compte de la société et ou de ses Administrateurs ainsi que pour procéder aux modifications à la banque carrefour des entreprises, auprès des services du ministère des finances et aux autres services administratifs, sans restriction, auprès desquels des formalités doivent être accomplies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15'.

Bruxelles, le 06/01/2023

B.F.S. SA
PAZIENZA Diego
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



DIRECTION GENERALE
DE LA LEGISLATION ET DES LIBERTES
ET DROITS FONDAMENTAUX

DIRECTORAAT-GENERAAL
WETGEVING, FUNDAMENTELE
RECHTEN EN VRIJHEDEN

WL22/16.242

WL22/16.242

ALBERT II, Roi des Belges,
A tous, présents et à venir, Salut.

ALBERT II, Koning der Belgen
Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen,
Onze Groet.

Vu la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, articles 27 et 29, § 2, respectivement modifiés par les articles 276 et 277 de la loi programme du 27 décembre 2004 ;

Gelet op de wet van 27 juni 1921 betreffende de verenigingen zonder winstoogmerk, de internationale verenigingen zonder winstoogmerk en de stichtingen, artikelen 27 en 29, § 2, respectievelijk gewijzigd bij de artikelen 276 en 277 van de programmawet van 27 december 2004 ;

Vu la requête du 22 novembre 2012 par laquelle Monsieur Fr.-J. MASQUELIN, agissant en qualité de conseil de la fondation d'utilité publique « European Experts in Democracy, Governance and Elections », en français « Experts Européens en Démocratie, Gouvernance et Elections », en abrégé « EDGE », à 1050 Bruxelles, demande la personnalité juridique pour cette fondation d'utilité publique en formation ;

Gelet op het verzoekschrift van 22 november 2012 waarbij de Heer Fr.-J. MASQUELIN, handelend als raadsman van de stichting van openbaar nut "European Experts in Democracy, Governance and Elections", in het Frans "Experts Européens en Démocratie, Gouvernance et Elections", afgekort "EDGE", te 1050 Brussel, voor die stichting van openbaar nut in oprichting, de rechtspersoonlijkheid aanvraagt ;

Vu l'acte authentique du 9 novembre 2012 ;

Gelet op de authentieke akte van 9 november 2012 ;

Vu la conformité des buts avec l'article 27, alinéa 4, de la loi précitée ;

Gelet op de overeenstemming van de doeleinden met artikel 27, vierde lid, van voormelde wet ;

Sur la proposition de la Ministre de la Justice,

Op de voordracht van de Minister van Justitie,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1er. - La personnalité juridique est accordée à la fondation d'utilité publique « European Experts in Democracy, Governance and Elections », en français « Experts Européens en Démocratie, Gouvernance et Elections », en abrégé « EDGE », dont le siège est établi à 1050 Bruxelles, rue de la Réforme, 10.

Art. 2. - Le ministre qui a la Justice dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 14 décembre 2012.

Hebben Wij besloten en besluiten Wij :

Artikel 1.- Aan de stichting van openbaar nut "European Experts in Democracy, Governance and Elections", in het Frans "Experts Européens en Démocratie, Gouvernance et Elections", afgekort "EDGE", waarvan de zetel gevestigd is te 1050 Brussel, Hervormingsstraat, 10, wordt de rechtspersoonlijkheid verleend.

Art. 2. - De minister bevoegd voor Justitie is belast met de uitvoering van dit besluit.

Brussel, 14 december 2012.

(s.) ALBERT (g.)

Par le Roi :
La Ministre de la Justice,


Van Koningswege :
De Minister van Justitie,

(s.) Annemie TURTELBOOM. (g.)

Pour expédition conforme :
L'Assistante administrative,



Voor eensluidende uitgifte :
De Administratieve Assistentie,


Claudine GILSON

